



LE PLAN D'INVESTISSEMENT REDD+

⊗ La REDD+ au cœur du développement durable du pays

Dès 2012 la RDC s'est dotée d'une Stratégie Nationale REDD+ ambitieuse, validée en Conseil des Ministres, pour protéger et valoriser la seconde forêt tropicale mondiale. La Stratégie REDD+ place l'utilisation et la gestion durable des terres et de la ressource forestière au cœur du développement du pays. Elle vise à **stabiliser le couvert forestier à 63,5 % du territoire national à partir de 2030, et à le maintenir par la suite.**

La Stratégie REDD+ promeut une approche globale adressant les multiples moteurs de la déforestation, basée sur l'aménagement du territoire pour orienter les activités, de la protection des forêts à l'augmentation de la productivité agricole.

Adopté en 2013 et révisé en 2015, **le Plan d'investissement REDD+ de la RDC décline cette vision en actions.** Il fixe le cadre programmatique sur cinq ans de la Stratégie REDD+ et identifie les politiques et mesures prioritaires pour un besoin estimé à 1 milliard de dollars d'ici à 2020. L'objectif est de parvenir à une **réduction de la perte annuelle actuelle de couvert forestier de 300,000 hectares par an à 200,000 hectares par an d'ici à 2020.**

⊗ Stratégie d'intervention

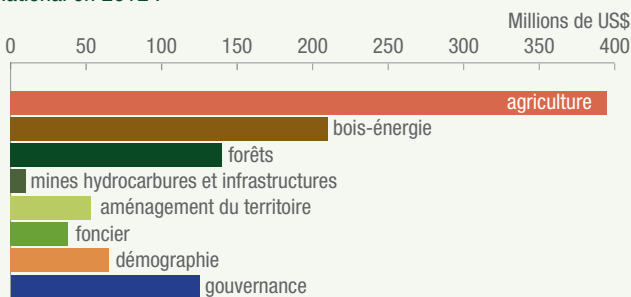
Le Plan d'investissement REDD+ de la RDC vise deux impacts majeurs : une **réduction des émissions et une amélioration des conditions de vie, notamment au travers d'une augmentation des revenus** d'une population qui compte parmi les plus pauvres et vulnérables au monde

Le Plan d'Investissement REDD+ inclut pour ce faire un portefeuille de programmes REDD+ couvrant le territoire national et comprenant :

- **des réformes et politiques structurelles majeures**, telles que la conduite de la réforme foncière pour sécuriser le foncier rural, une politique d'aménagement du territoire, une amélioration de la gouvernance territoriale ainsi que l'augmentation de la productivité agricole tout en orientant les activités en savane
- **des investissements aux niveaux provinciaux** pour favoriser le développement rural durable et créer de nouvelles opportunités socio-économiques pour les communautés locales et paysannes.



Le cadre de résultat du Plan d'investissement s'articule sur l'ensemble des moteurs de déforestation identifiés par consensus national en 2012 :



Un consensus national atteint après des années de consultations

Document de référence, le Plan d'investissement REDD+ est le résultat de longues consultations sur plusieurs années, réunissant l'ensemble des parties prenantes (sept ministères sectoriels, société civile, peuples autochtones, secteur privé, partenaires techniques et financiers) autour d'une vision partagée des priorités pour une gestion durable des terres et le développement du pays. Il se base directement sur les décisions prises de manière participative depuis 2009 dans le contexte du développement de la Stratégie nationale REDD+ et du Programme d'investissement forestier (FIP).

2016, mise en œuvre du Plan d'Investissement

Après avoir fait l'objet d'une double revue indépendante en 2015, le Plan d'Investissement REDD+ a été loué par le Conseil d'administration de CAFI pour sa qualité, sa cohérence et son ambition. CAFI a accepté de contribuer à sa mise en œuvre et de négocier une Lettre d'intention avec la RDC.

Aujourd'hui capitalisé, le Fonds National REDD+, cadre de gouvernance multipartites pilotant la mise en œuvre du Plan d'Investissement, a lancé le cycle de programmation des investissements en 2016, permettant le début des activités dès 2017.



Crédit photo: Bruno Hugel

Avez-vous visité notre nouveau site web ?
www.cafi.org